



Assemblée générale

Distr. générale
2 avril 2018
Français
Original : anglais

Troisième Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects

New York, 18-29 juin 2018

Rapport du Comité préparatoire de la troisième Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects

I. Introduction

1. À sa soixante-douzième session, l'Assemblée générale a décidé, par sa résolution [72/57](#), que la troisième Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects se tiendrait à New York du 18 au 29 juin 2018 et serait précédée de la réunion du Comité préparatoire, qui se tiendrait également à New York du 19 au 23 mars 2018. L'Assemblée a également souligné l'importance de l'application intégrale et effective du Programme d'action et de l'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites pour la réalisation de l'objectif 16 et de la cible 16.4 des objectifs de développement durable.

II. Questions d'organisation

A. Ouverture et durée de la session et liste des participants

2. Le Comité préparatoire a tenu sa session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 19 au 23 mars 2018. La Haut-Représentante pour les affaires de désarmement a ouvert la session et fait une déclaration. Le Comité préparatoire a tenu sept séances officielles au cours de la session.



3. La Chef du Service des affaires relatives au désarmement et à la paix du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a exercé les fonctions de secrétaire du Comité préparatoire.

4. La liste des participants figure dans le document [A/CONF.192/2018/PC/INF/2](#) et celle des organisations non gouvernementales dans le document [A/CONF.192/2018/PC/INF/1](#).

B. Élection des membres du Bureau

5. À sa 1^{re} séance, le 19 mars, le Comité préparatoire a élu les membres du Bureau ci-après :

Président :

Jean-Claude Brunet (France)

Vice-Présidents :

Autriche
Croatie
Égypte
Estonie
Fédération de Russie
Grèce
Iran (République islamique d')
Japon
Kenya
Népal
Sierra Leone

C. Adoption de l'ordre du jour

6. À sa 1^{re} séance également, le Comité préparatoire a adopté l'ordre du jour publié sous la cote [A/CONF.192/2018/PC/L.1](#).

D. Adoption du règlement intérieur

7. Toujours à sa 1^{re} séance, le Comité préparatoire a adopté le règlement intérieur (voir [A/CONF.192/2018/PC/L.3](#)).

E. Documentation

8. On trouvera en annexe la liste des documents dont le Comité préparatoire était saisi.

9. Le Comité préparatoire était aussi saisi de documents de travail soumis par la Belgique ([A/CONF.192/2018/PC/WP.1](#)), les États-Unis d'Amérique et l'Indonésie (au nom du Mouvement des pays non alignés).

III. Travaux de la session

10. De sa 1^{re} à sa 4^e séance et à sa 6^e séance, les 19, 20 et 22 mars, le Comité préparatoire a tenu un débat thématique sur les progrès accomplis dans l'exécution

du Programme d'action et dans la mise en œuvre de l'Instrument international de traçage, au cours duquel 54 États participants ont fait des déclarations.

11. À sa 5^e séance, le 21 mars 2018, le Comité préparatoire a également entendu des déclarations faites par les représentants de huit organisations intergouvernementales.

12. À la même séance, les représentants de six organisations non gouvernementales ont fait des déclarations.

13. À sa 7^e séance, le 23 mars, le Comité préparatoire a examiné le point 10 de l'ordre du jour, intitulé « Recommandations présentées à la Conférence sur toutes les questions pertinentes ».

IV. Adoption du rapport du Comité préparatoire

14. À la 7^e séance, le 23 mars, le Président a présenté le projet de rapport du Comité préparatoire publié sous la cote [A/CONF.192/2018/PC/L.4](#).

15. À la même séance, le Comité préparatoire a adopté son rapport.

V. Recommandations du Comité préparatoire

16. À sa 7^e séance, le 23 mars, le Comité préparatoire a adopté les recommandations ci-après.

Recommandation I

Ordre du jour provisoire de la Conférence

Le Comité préparatoire décide de recommander à la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects d'adopter l'ordre du jour provisoire ci-après, publié sous la cote [A/CONF.192/2018/PC/3](#) :

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président.
3. Déclaration du Président.
4. Allocution du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.
5. Adoption du règlement intérieur.
6. Adoption de l'ordre du jour.
7. Organisation des travaux.
8. Élection des autres membres du Bureau.
9. Pouvoirs des représentants à la Conférence :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs ;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
10. Débat général.

11. Déclarations des organisations intergouvernementales et autres.
12. Déclarations des organisations non gouvernementales.
13. Adoption des documents finals de la Conférence.
14. Adoption du rapport de la Conférence.

Recommandation II

Règlement intérieur provisoire de la Conférence

Le Comité préparatoire décide de recommander à la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects d'adopter le règlement intérieur tel qu'indiqué dans le document [A/CONF.192/2018/PC/2](#).

Recommandation III

Désignation du Président de la Conférence

1. Le Comité préparatoire, tenant compte de la résolution [72/57](#) de l'Assemblée générale, du 4 décembre 2017, dans laquelle l'Assemblée s'est félicitée que la France ait été rapidement désignée à la présidence de la troisième Conférence et qu'elle ait promptement lancé des consultations informelles préparatoires, décide à l'unanimité de recommander la candidature de Jean-Claude Brunet (France), Président du Comité préparatoire, à la présidence de la Conférence.
2. Le Comité préparatoire prie le Président désigné d'entreprendre, si nécessaire, des consultations informelles pendant la période précédant la Conférence, y compris des consultations à participation non limitée.

Recommandation IV

Désignation du Secrétaire général de la Conférence

Le Comité préparatoire décide d'inviter le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à désigner, en consultation avec les États Membres, un responsable qui remplira les fonctions de secrétaire général de la Conférence.

Annexe

Documents du Comité préparatoire

| | |
|--|---|
| A/CONF.192/2018/PC/L.1 | Projet d'ordre du jour provisoire |
| A/CONF.192/2018/PC/L.2 | Programme de travail provisoire |
| A/CONF.192/2018/PC/L.3 | Règlement intérieur applicable au Comité préparatoire |
| A/CONF.192/2018/PC/L.4 | Projet de rapport |
| A/CONF.192/2018/PC/1 | Résumé des éléments à examiner par la Conférence |
| A/CONF.192/2018/PC/2 | Règlement intérieur provisoire de la Conférence |
| A/CONF.192/2018/PC/3 | Ordre du jour provisoire de la Conférence |
| A/CONF.192/2018/PC/INF/1 | Liste des organisations non gouvernementales |
| A/CONF.192/2018/PC/INF/2 | Liste des participants |
| A/CONF.192/2018/PC/WP.1 | Document de travail présenté par la Belgique |
| A/CONF.192/2018/PC/WP.2 | Document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique |
| A/CONF.192/2018/PC/WP.3 | Document de travail présenté par l'Indonésie (au nom du Mouvement des pays non alignés) |
| A/CONF.192/2018/PC/CRP.1 | Désignation du Président de la Conférence |
| A/CONF.192/2018/PC/CRP.2 | Désignation du Secrétaire général de la Conférence |
